### CANDIDATURE

**Au comité directeur du Comité Départemental**

Selon l’article 2.2 des statuts du Comité Départemental de Triathlon :

Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel doivent appartenir à un club affilié, à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale.

Nul ne peut être membre du Comité Directeur s’il n’est pas titulaire d’une licence fédérale.

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

1. Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
2. Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu’elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
3. Les personnes à l’encontre desquelles a été prononcée une sanction d’inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l’esprit sportif.

Je soussigné(e) .............................................................................................................................

Demeurant ..............................................................................................................................

Code Postal................................ Ville.................................................................................

Licence: ..................................................... Club ....................................................................

Tél. : ……………………..……………… Email : ……………………………………………..…….

Déclare être candidat au Comité Directeur :

1. en qualité de membre

Fait à .............................................. le.........................................

Signature: